# **PROGRAMME**

## Formation Habilitation Electrique

### Personnel non-électricien HO-BO(v)

Conformément à la NFC 18-510





- > Durée 7 heures (1 jour)
- Horoires
   De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h00
- > Public et prérequis Personnel non-électricien devant effectuer des travaux d'ordre non électrique dans des locaux d'accès réservés à des électriciens ou au voisinage de pièces nues sous tension.
- Effectif12 personnes maximum par session
- Volidation
   Attestation de participation et avis du formateur sur la délivrance de l'habilitation
- Compétences animateurs
   Formateur habilité
- Moyens
   Salle de cours / Appareils de mesures / Equipements de protection / Divers systèmes d'alimentation électrique et

matériels

- Equipement
   Chaque candidat doit être équipé de gants, casque, chaussures de sécurité
- Nos formations peuvent être adaptées aux personnes en situation de handicap. Contactez nous pour plus de renseignements.

Identification	Page 1/1
document	
HE-H0-B0-1J	
Mise à jour	JUIN 2021

#### Objectifs de la formation :

- > Rendre les stagiaires capables de respecter les prescriptions de sécurité définies par la publication NF UTE C 18-510
- > S'assurer de leur aptitude à adapter ces prescriptions dans les domaines et les situations propres à leur établissement
- > Adapter le programme à la finalité de l'habilitation délivrée

#### Contenu de la formation:

#### Formation théorique et pratique

#### Notions élémentaires en électricité

- > Mise en évidence des notions importantes telles que la tension et le courant, à travers des exemples concrets
- > Evaluation des risques : effets physiopathologiques du courant électrique, exemples d'accidents (contact direct, indirect, court-circuit)
- > Classement des installations
- > Interventions et travaux non électriques en BT
- > Travaux non électriques en HT

#### Comment travailler en sécurité

- > Distances de sécurité
- > Autorisation de travaux
- > Lecture de la signalisation
- > Principe et exemples de verrouillages
- > Manœuvres et consignation / rôle des différents intervenants
- > Matériel de sécurité électrique (outillages et équipements de protection individuelle)
- > Outils électriques portatifs à main (choix du matériel)
- > Outillage non spécifique aux électriciens
- > Incendie dans les installations électriques

#### La conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique

- > Notions de premiers secours, incendie sur un ouvrage électrique, enceintes confinées
- > Nommer les documents et les acteurs concernés par les TRAVAUX
- Utiliser les documents correspondants à son niveau d'HABILITATION et à sa fonction
- > Identifier les acteurs concernés

#### Validation

A l'issue de l'évaluation des connaissances théoriques et pratiques un avis nominatif et individuel indiquant l'habilitation recommandée est remis à chaque participant